

NOTE CONCEPTUELLE



V Foro Interamericano de **Sistemas de Promoción y Protección Integral de los Derechos** de las Niñas, Niños y Adolescentes

SIPPINNA    





NOTE CONCEPTUELLE

Colombia - 2025



1. Présentation

Le Forum interaméricain sur les systèmes de promotion et de protection intégrale des droits de l'enfant et de l'adolescent est un engagement à faire progresser les mécanismes de coordination et d'articulation entre les systèmes et sous-systèmes de promotion et de protection intégrale des droits dans la région. L'expérience accumulée dans les quatre forums précédents l'a consolidé comme une référence idéale à cet effet. Lors des éditions précédentes, des sujets d'une importance absolue ont été abordés, notamment les effets post-pandémiques sur les enfants et les adolescents. Les résultats ont été significatifs et il est à espérer que ce V Forum continuera à respecter les accords établis dans les versions précédentes.

Le V Forum cherche à se consolider en tant que scénario de dialogue de connaissances sur la promotion et la protection des droits des enfants et des adolescents, organisé en quatre axes thématiques : le premier, défini par les enfants et les adolescents eux-mêmes ; la seconde, par le pays hôte (Colombie) ; la troisième, axée sur l'expérience des pays hôtes des éditions précédentes (Mexique, Uruguay et Paraguay) ; et la quatrième, proposée par les organisations de la société civile.

Le forum vise également à renforcer la coordination, l'articulation et la coopération entre les systèmes de promotion et de protection intégrale des droits des enfants et des adolescents dans la région, ainsi qu'à générer un suivi et de nouveaux accords qui stimulent la coopération interinstitutionnelle et encouragent la réflexion critique sur les conditions qui favorisent ou limitent la jouissance effective des droits dans différents contextes.

Dans ce cadre, les 25 et 26 septembre 2025 se tiendra à Bogotá D.C., en Colombie, le V Forum sur les systèmes de promotion et de protection intégrale des droits des enfants et des adolescents.



2. Arrière-plan

- **2017 – Mexico, Mexique (I Forum)** : Premier espace régional de dialogue, d'échange d'expériences et de construction de bonnes pratiques autour des systèmes intégrés.
- **2018 – Montevideo, Uruguay (Ile Forum)** : Production de la Déclaration de Montevideo, avec consensus normatif, programmatique et institutionnel ; articulation des systèmes avec **les ODD** et accent mis sur les enfants dans les contextes de mobilité humaine.
- **2020 – Paraguay (Ile Forum, virtuel)** : Réflexion sur les effets de la pandémie sur les droits de l'enfant. Production d'une synthèse régionale et réalisation d'un **cycle extraordinaire de dialogues** sur le rôle des systèmes de protection dans le contexte de la COVID-19.
- **2023 – Nuevo León, Mexique (IVe Forum)** : Événement hybride et intergénérationnel qui s'est conclu par la Déclaration de **Nuevo León**, 16 recommandations spécifiques et un engagement renouvelé en faveur de l'intégration de la dimension de genre, de l'inclusion et de la participation effective des enfants et des adolescents.

3. Objectifs

Susciter un processus de réflexion visant à renforcer et à institutionnaliser les Forums interaméricains sur les systèmes de promotion et de protection intégrale des droits de l'enfant et de l'adolescent, en tant que plate-forme de dialogue ouvert entre les acteurs qui composent les systèmes (États, société civile, organisations internationales et groupes organisés d'enfants et d'adolescents), qui favorisera la promotion et la protection intégrale des droits, compte tenu de la diversité économique, politique, sociale et culturelle de la région.



Objectifs spécifiques

- Promouvoir une réflexion critique sur les conditions et les obstacles qui limitent l'exercice effectif des droits des enfants et des adolescents dans la région, en prenant comme référence les quatre thèmes précédemment définis.
- Identifier les bonnes pratiques et les expériences des systèmes nationaux de promotion et de protection intégrale des enfants et des adolescents dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, afin d'élaborer des propositions d'action visant à intégrer la perspective des enfants et des adolescents, le genre et l'intersectionnalité dans le fonctionnement des forums.
- Générer des propositions d'outils de coordination et d'articulation stratégique entre les forums et les différents niveaux de gouvernement (fédéral, étatique et municipal) des États.
- Assurer le suivi des recommandations et des documents de travail convenus lors des forums précédents.

4. Champ d'application du V Forum

Sous la direction de la Colombie, la **cinquième édition du Forum international** est projetée comme un scénario clé pour évaluer les progrès, promouvoir des solutions innovantes et renforcer l'engagement régional en faveur des droits des enfants et des adolescents. Cette réunion rassemble les États membres de l'OEA, la société civile, le monde universitaire, les organisations internationales et les véritables protagonistes : les voix des enfants et des adolescents.

Sa méthodologie disruptive combine des sessions techniques avec la présentation d'expériences réussies, de recherches actualisées et d'outils pratiques, le tout visant à réduire les vulnérabilités et à garantir les droits. L'un des principaux facteurs de dif-



férenciation sera la visibilité du leadership des enfants et des adolescents, compte tenu de leur rôle actif dans la transformation sociale.

Ce forum représente une occasion unique de nouer des alliances, de tirer des enseignements des bonnes pratiques et de consolider des mécanismes de coopération régionale durables. Un appel à transformer l'engagement en actions concrètes qui ont un impact positif sur les nouvelles générations.

Un accent particulier sera également mis sur l'articulation entre des acteurs hétérogènes à différents niveaux, en reconnaissant leur rôle dans la garantie des droits des enfants et des adolescents.

CHAMP D'APPLICATION STRATÉGIQUE DU CINQUIÈME FORUM INTERAMÉRICAIN - SIPPINNA

Positionnement des forums

En tant qu'espaces de dialogue ouvert entre les différents acteurs qui composent les systèmes de promotion et de protection intégrale des droits, y compris les États, la société civile, les milieux universitaires, les organisations internationales et les groupes organisés d'enfants et d'adolescents.

Rendre les expériences visibles

Animé par des enfants et des adolescents, favorisant la reconnaissance de leurs droits et mettant en lumière leurs actions de prévention, de mobilisation et de sensibilisation sociale dans leurs communautés.



Faciliter l'échange et la reconnaissance du travail

Des expériences positives et significatives aux niveaux national et local, axées sur l'articulation, la coordination et la coopération entre divers acteurs et à différents niveaux.

Développer les journées de travail

Avant et pendant le forum, au cours duquel sont présentées les recherches, les systématisations et les expériences significatives liées à la promotion et à la protection intégrale des droits dans les quatre thèmes définis.

Favoriser les dynamiques de réflexion

Sur les mécanismes et les outils qui peuvent être développés ou approfondis pour consolider une coordination et une coopération efficaces et durables entre les systèmes des pays de la région.



5. Méthodologie et stratégie opérationnelle

Le cinquième Forum interaméricain marque une étape importante dans la protection des droits des enfants et des adolescents en mettant en œuvre un modèle innovant qui transcende les formats traditionnels. Il combine une analyse rigoureuse, des expériences pratiques et la participation des protagonistes de la population cible, dans un processus continu avec des résultats vérifiables. Sa méthodologie intègre trois dimensions clés : l'identification des freins, la systématisation des bonnes pratiques et le développement d'outils exécutifs, générant des solutions adaptables à chaque contexte régional.

Le véritable différentiel réside dans son architecture opérationnelle, qui transforme le dialogue en action à travers des phases interconnectées de co-création et de mise en œuvre par le biais d'un plan de travail. De même, la priorité est accordée à l'inclusion effective des voix des participants et aux mécanismes de surveillance intergénérationnelle qui assurent la transparence dans l'exécution des ententes. Le résultat est un saut qualitatif de la réflexion théorique aux impacts concrets sur les systèmes nationaux de protection, établissant ainsi une nouvelle norme pour la coopération régionale.



6. Thème

Voici les quatre thèmes qui seront abordés dans le cadre du V Forum selon les critères indiqués au point 5 de la présente note succincte de présentation :

Article	Acteur	Thème
1	Colombie (État hôte)	Droit à la paix.
2	Enfants et adolescents	Protection contre les abus.
3	Mexique et Uruguay (États hôtes des versions précédentes du forum)	Accès à la justice pour les enfants et les adolescents.
4	Société civile	SIPPINNAS municipal : la dimension communautaire de son institutionnalité.



6.1. Droit à la paix

Le droit à la paix est au cœur du cadre international des droits de l'enfant. La Convention relative aux droits de l'enfant établit que l'éducation doit préparer les enfants et les adolescents à une vie responsable dans une société libre, dans un esprit de paix, de tolérance, de dignité, de liberté, d'égalité et de solidarité. Ce mandat est complété par le Protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, qui réaffirme l'obligation d'assurer leur développement dans la paix et la sécurité.

En cohérence, les objectifs de développement durable reconnaissent dans leur objectif 16 que la paix est une condition essentielle du développement social et économique, en fixant comme objectif l'élimination de la violence, de la maltraitance et de l'exploitation à l'égard des enfants et des adolescents.

La Cour interaméricaine des droits de l'homme a jugé que la CDE et la Convention américaine constituent un corpus juris de protection intégrale, qui oblige les États à adopter des mesures positives pour garantir la pleine jouissance des droits de l'enfant. Dans le même ordre d'idées, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a souligné la nécessité d'interventions étatiques globales, préventives et réparatrices qui garantissent à la fois la protection et la justice face aux violations des droits.

Ce cadre international est lié au contexte colombien, où la paix est un principe constitutionnel et un fondement de l'État. Dans le Plan national de développement, le gouvernement promeut la construction de communautés protectrices globales, avec une approche territoriale, la participation communautaire et l'intersectorialité, en plaçant les enfants et les adolescents au centre de l'action pour surmonter les lacunes historiques.

Dans la perspective du cinquième Forum interaméricain sur les systèmes de promotion et de protection intégrale, il est proposé de reconnaître le droit à la paix comme un axe articulé, en mettant l'accent sur trois domaines prioritaires :

- 1. L'approche territoriale de la paix**, qui associe la paix aux droits fondamentaux tels que l'alimentation, la sécurité, le développement durable et l'environnement.
- 2. La participation des enfants et des adolescents pour la paix**, en tant qu'outil d'autonomisation, de prévention des risques et de transformation des rapports de force historiquement inégaux.
- 3. Structures communautaires de protection de la paix**, qui renforcent des



environnements sûrs, inclusifs et équitables par l'articulation des institutions, des familles, des communautés et des enfants eux-mêmes.

6.2. Protection contre les abus

L'ICBF, en collaboration avec des réseaux de participation régionaux, a mené une consultation participative avec plus de 1 500 enfants et adolescents de 12 pays des Amériques. La protection contre la maltraitance, l'éducation et l'égalité sont apparues comme des priorités de cet exercice, et la protection contre la maltraitance a été collectivement choisie comme thème central du cinquième Forum interaméricain.

Plus de 70 enfants et adolescents de 14 pays ont participé aux sessions préparatoires Ici, nous choisissons !, Ici, nous comptons !, Sur ce point, nous sommes d'accord ! et les détails avant le forum. Ils y ont réfléchi à leurs expériences concernant le droit à la protection, en soulignant :

- La nécessité de politiques préventives qui empêchent les abus de se produire.
- Des mécanismes de signalement accessibles et sécuritaires, qui éliminent la crainte de représailles.
- L'importance de s'attaquer à toutes les formes de violence, y compris l'intimidation, la cybermaltraitance, le travail des enfants et la solitude.
- La reconnaissance que la protection doit être un effort coresponsable entre les États, les familles, les communautés, les écoles et la société civile.

Ce processus confirme que les enfants et les adolescents ne doivent pas seulement être considérés comme des victimes, mais comme des acteurs du changement et des sujets de droit, capables de proposer des solutions, de remettre en question la normalisation de la violence et d'exiger des politiques plus efficaces.

Le V Forum est proposé comme un espace pour articuler ces voix avec l'expérience des adultes, en favorisant la construction conjointe d'environnements protecteurs, sûrs et inclusifs qui garantissent le plein exercice des droits des enfants et des adolescents dans la région.



6.3. Accès à la justice pour les enfants et les adolescents en Amérique latine

L'accès effectif à la justice est un droit fondamental des enfants et des adolescents et un engagement juridique international qui constitue la base de sociétés plus justes, cohésives et démocratiques.

Dans le cadre du V Forum interaméricain SIPPINNA, nous proposons d'aborder cette question à partir d'un renforcement institutionnel et avec une approche globale et préventive, qui articule les systèmes de protection, de justice, de santé et d'éducation. Cette approche vise à garantir non seulement l'attention et la réparation aux victimes, mais aussi la prévention de la violence et la protection de l'intérêt supérieur de chaque enfant.

Le Forum se veut un espace pour :

- **Échanger des bonnes pratiques** entre les États, la société civile et les organisations multilatérales.
- **Renforcer les capacités techniques** et examiner les expériences novatrices.
- **Générer des engagements concrets** en faveur d'une justice inclusive et adaptée aux enfants.

Sujets de dialogue suggérés :

- Une justice adaptée et sensible à l'enfance.
- Participation effective des enfants et des adolescents aux procédures judiciaires.
- L'accès dans les contextes de mobilité rurale, autochtone et humaine.
- Justice alternative et réparatrice ayant une pertinence culturelle.
- Données, suivi et diffusion accessible des droits.

Les contributions de ce Forum peuvent servir **de contributions au Comité des droits de l'enfant** dans l'élaboration de l'Observation générale 27, renforçant ainsi le rôle de la région dans la promotion d'une justice plus inclusive et transformatrice.



6.4. SIPINNAS Municipales, la dimension communautaire de son institutionnalité

La Convention relative aux droits de l'enfant a transformé le paradigme tutélaire en reconnaissant les enfants et les adolescents comme des sujets de droits dotés d'une autonomie et d'une voix propre. Cependant, des approches centrées sur l'adulte et centralisées persistent, limitant l'allocation des ressources, rendant invisibles les diagnostics locaux et entravant les réponses efficaces à des problèmes tels que la violence familiale, l'exclusion scolaire ou le travail des enfants.

Dans ce contexte, la dimension communautaire est proposée comme axe stratégique pour le renforcement des systèmes de protection (SIPINNA). Il s'agit de reconnaître la coresponsabilité entre les autorités locales, les familles, les organisations de la société civile et les enfants et adolescents eux-mêmes, en articulant les efforts depuis les territoires.

Par l'intermédiaire des conseils municipaux, des mairies et des forums locaux, les enfants et les adolescents peuvent participer activement à la supervision des engagements et à l'élaboration des politiques, consolidant ainsi une culture fondée sur les droits qui va au-delà de l'aide sociale et promeut une citoyenneté active dès l'enfance.

Le dialogue intergénérationnel autour de la dimension communautaire permettra de réfléchir et de s'entendre sur les axes suivants :

- Financement avec une approche territoriale : allocation des budgets sur la base de diagnostics locaux, avec participation citoyenne et transparence.
- Coordination interinstitutionnelle : protocoles de coordination entre la santé, l'éducation, la protection sociale et la sécurité au niveau municipal.
- Participation des enfants et des adolescents : mécanismes permanents de consultation, de délibération et de suivi des politiques locales.
- Réseaux communautaires et société civile : renforcement des collectifs de quartier, des organisations autochtones, afro-descendantes et familiales en tant qu'acteurs clés de la protection.
- Culture de la prévention : actions communautaires pour dénaturaliser les abus et promouvoir des environnements protecteurs dans les maisons, les écoles et les espaces publics.



Cet axe cherche à situer la communauté comme un espace médiateur entre la famille, l'État et les institutions sociales, en reconnaissant qu'une protection intégrale n'est durable que lorsqu'elle est enracinée dans le tissu social local et que les enfants et les adolescents sont reconnus comme protagonistes de la transformation de leurs territoires.

7. Conclusion

Le cinquième Forum interaméricain sur les systèmes de promotion et de protection intégrale des droits de l'enfant et de l'adolescent aspire à devenir une étape régionale dans la consolidation d'un espace intergénérationnel, intersectoriel et interaméricain, unique par sa nature et sa portée. Sous la direction de la Colombie, cette réunion transcende le format traditionnel de la conférence, en adoptant une méthodologie innovante qui combine une analyse académique rigoureuse, l'échange d'expériences pratiques et, surtout, la participation de premier plan des enfants et des adolescents en tant qu'agents de changement, et pas seulement en tant que bénéficiaires des politiques.

Le choix des axes thématiques – Droit à la paix, Protection contre les abus, Accès à la justice et SIPINNA municipal – reflète une approche globale liée aux défis les plus pressants de la région. En particulier, l'axe de la Protection contre les abus, défini par les enfants et les adolescents eux-mêmes, place au centre du débat la nécessité urgente de dénaturaliser la violence, de renforcer les mécanismes de prévention précoce et de promouvoir une coresponsabilité effective entre les États, les familles, les écoles et les communautés.

Ce Forum ne part pas de zéro : il s'appuie sur l'héritage accumulé lors des éditions précédentes et sur les engagements incarnés dans des déclarations telles que celles de Montevideo et de Nuevo León, qui ont jeté les bases fonamen-



tales en termes de coopération régionale. Sa valeur ajoutée réside dans une architecture opérationnelle orientée vers l'action, conçue pour transformer le dialogue en engagements concrets, vérifiables et durables, à travers un plan de travail de suivi qui assure continuité et impact.

En bref, le V Forum représente une occasion stratégique d'évaluer les progrès, de renouveler les engagements et de planifier des actions communes qui renforcent les systèmes de protection nationaux et locaux. Il s'agit avant tout d'un appel éthique et intergénérationnel à transformer la promotion et la protection des droits des enfants et des adolescents d'un discours inspirant en une réalité tangible, dans laquelle chaque enfant et adolescent des Amériques peut vivre à l'abri des abus et de la violence, avec tous ses droits pleinement garantis.

septembre, 2025



LÍNEA DE
ATENCIÓN A
NIÑOS, NIÑAS
Y ADOLESCENTES.
PROTECCIÓN · EMERGENCIA · ORIENTACIÓN

Línea gratuita nacional ICBF:
01 8000 91 80 80
www.icbf.gov.co

 @icbfcolombiaoficial

 @ICBFColombia

 @icbfcolombiaoficial

 ICBFColombia



**BIENESTAR
FAMILIAR**